

# **INSTRUCTIONS D'UTILISATION DU PROTECTEUR POUR LES YEUX** (FLEXI VISION, FULL VISION, VISION 1, VISION 2, ECO 1, ECO 2) conformément à la directive EN 170:2003-01

Ce protecteur protège les yeux contre les rayons ultraviolets et visibles des équipements UV.

## **DOMAINE D'APPLICATION ET CONTRE-INDICATIONS D'USAGE**

Cet Equipement de Protection Individuel (EPI) offre une protection efficace des yeux face aux radiations UVA émises durant les sessions de bronzage artificiel, conformément aux spécificités indiquées par la norme européenne pour ce type d'EPI. Il peut également être utilisé pendant le bronzage par des radiations solaires, au bord des plages ou des piscines. Etant donné le but de ces protecteurs, ils ne sont pas conçus pour la réalisation de tâches avec une vue précise.

## **ACCESSOIRES, PIÈCES DE RECHANGE ET DURÉE PRATIQUE D'UTILISATION**

Ce protecteur possède comme élément de fixation un élastique de silicone (modèles FLEXI VISION, FULL VISION, VISION 2, ECO 2) ou un pont en plastique transparent (modèles VISION 1, ECO 1). La durée de vie du protecteur est estimée à un an. Celle-ci dépendra de plusieurs facteurs comme son utilisation, le nettoyage, le stockage et l'entretien. Il est recommandé de vérifier souvent le protecteur et de le remplacer s'il est endommagé ou rayé.

## **CONSEILS D'UTILISATION, DE STOCKAGE, D'ENTRETIEN, DE NETTOYAGE ET DE DÉSINFECTION**

Pour que le protecteur procure une bonne protection, il est essentiel que celui-ci s'ajuste correctement à l'anatomie du visage. Le protecteur doit être fermement fixé, sans toutefois une pression excessive. Le protecteur se mettra en position d'utilisation avant l'exposition à la source de radiation. Il ne requiert pas de conditions de stockage particulières, sauf les conditions d'hygiène de base : endroit propre et sec, éloigné de toute source de chaleur et des produits polluants. Lorsqu'il n'est pas utilisé, il doit être conservé dans l'étui ou le sac individuel qui vous est remis à cet effet. Il doivent être nettoyé régulièrement, avec de l'eau savonneuse. Ne pas utiliser de dissolvants, ni de chiffons ou peau de chamails sales. Pour des raisons de protection, il est recommandé de ne pas prêter les protecteurs à d'autres personnes. En cas de changement d'utilisateur, il faudra procéder à le désinfecter au préalable avec un chiffon ou une peau de chamails propre et de l'eau savonneuse, sans utiliser de dissolvant ou d'autres produits avec des caractéristiques similaires. En ce qui concerne les pièces de rechange, il n'y a aucune pièce de rechange disponible pour ce produit.

## **AVERTISSEMENTS ET CAUSES DE RISQUE LORS DE L'UTILISATION**

- L'utilisation de produits endommagés peut être la cause d'une protection insuffisante. Veuillez vérifier soigneusement le produit avant chaque utilisation.
- L'utilisation inappropriée des protecteurs peut provoquer une blessure ou un accident. Ces protecteurs doivent être utilisés uniquement aux fins décrites dans ce manuel.

**AVERTISSEMENT:** Aucun des matériaux utilisés lors de la fabrication ne présente pas d'antécédents d'avoir provoqué des irritations, des dermatoses ou des allergies. Si chez des personnes particulièrement sensibles certains de ces symptômes venaient à se présenter, nous les prions de bien vouloir le communiquer au fabricant.

## **SIGLES DE SÉCURITÉ**

EN 170 ENFAVI CE - Où EN 170 est le numéro de la norme, VICEDO MARTI le fabricant et CE, la marque de certification. Ces protecteurs UV respectent les exigences du règlement (EU) 2016/425, de la Directive Européenne 2001/95/EC et la norme harmonisée E EN 170:2003-01.